

FORMOSE

Fiche d'identité

Nom commercial :	FORMOSE
Composition :	TEBUCONAZOLE 250 g/L
N° AMM :	9300257
Type d'action :	FONGICIDES
Formulation :	(EW) EMULSION DE TYPE AQUEUX
Conditionnement :	10L, 5L, 1L, 0.8L

Formose est un anti-oïdium et black rot de la famille des IDM (IBS I) Pour éviter le développement de résistances il ne peut être appliqué plus de 2 fois par campagne.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,4 L/HA	2	14 jours	5 m
Usage : Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Black-rot	0,3 L/HA	2	14 jours	5 m
Usage : Dose :						
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	0,4 L/HA	2	14 jours	5 m
Usage : Dose :						

Description

S23 Ne pas respirer les aérosols

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361d Susceptible nuire au fœtus

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FORMOSE

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :

FORMOSE



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361d Susceptible nuire au fœtus

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit à base de tébuconazole plus de deux fois par an sur vigne.

SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent d'une

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361d Susceptible nuire au fœtus

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FORMOSE

largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.
SPa 1 Limiter le nombre d'applications de la préparation à 2 applications non consécutives par campagne tous usages confondus.

DRE

48h

Détenteur homologation :

BAYER CROPSCIENCE

Marque déposée :

Réglementation transport ADR :

Voir FDS

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361d Susceptible nuire au fœtus

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**